

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 73-171/SG/FIN autorisant M. A. Tsimas à acquérir un terrain non bâti, sis à Djibouti, zone industrielle sud (partie du titre foncier n° 172) .

n° 73-171/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
30 janvier 1973

Numéro JO  
n° 3 du 10/02/1973

Date du numéro  
10 février 1973

### TEXTE INTÉGRAL

M. A. Tsimas est autorisé à acquérir une parcelle de terrain non bâti, d'une superficie de 5.756,25 mètres carrés environ, lot n° 122, sis à Djibouti, zone industrielle sud et faisant partie d'un terrain plus vaste, immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 172 au nom de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est.